

Résolution

(pour discussion et vote à l'AG)

Depuis l'attaque russe du 24 février 2022, contraire au droit international, c'est-à-dire depuis plus de 26 mois, la violence militaire règne dans le sud-est de l'Ukraine, et rien ne laisse présager qu'elle prendra fin. Malgré toutes les sanctions, la Russie dispose de ressources humaines et matérielles pratiquement inépuisables, et il n'y a plus là-bas de société civile qui pourrait mettre fin à la guerre. Le gouvernement ukrainien a décrété une interdiction de sortie du territoire pour les hommes âgés de 18 à 60 ans aptes au service militaire et enrôle de plus en plus de jeunes cohortes d'hommes pour les envoyer au front. Nombreux sont ceux qui considèrent cela comme un devoir patriotique, mais malgré la censure de guerre, les nouvelles se multiplient sur la résistance à la conscription et sur les hommes qui ne veulent pas combattre au front et finir comme chair à canon et qui tentent d'échapper au service au front au péril de leur vie. La conduite de la guerre du côté ukrainien s'appuie donc sur un mélange de service militaire plus ou moins volontaire et de plus en plus forcé, et sans les livraisons massives de matériel de guerre par l'OTAN, les combats auraient dû être arrêtés depuis longtemps.

Au cours de la guerre, la résistance ukrainienne a certes réussi à stopper l'avancée russe, mais la contre-offensive de l'été 2023 a en revanche échoué et il règne entre-temps une guerre de position qui entraîne des pertes pour les deux parties. L'effusion de sang provoque chaque jour d'immenses souffrances chez les militaires et les civils, ainsi que d'énormes destructions de bâtiments et d'infrastructures. Si l'on ne veut pas que les tueries continuent, il faut entamer immédiatement des négociations sur un cessez-le-feu, en incluant tous les pays belligérants et en donnant la priorité absolue à l'arrêt de tous les combats sur les fronts et des tirs sur l'arrière-pays. Si et avec quels résultats On ne peut pas dire si les négociations de paix qui suivront auront lieu ou si l'on en arrivera à une guerre "gelée" comme en Corée, mais les tueries et les morts cesseraient.

La position de l'OTAN selon laquelle la conduite de la guerre en Ukraine est soutenue militairement sans condition avec tout ce qui est nécessaire à la poursuite de la guerre, tant que les dirigeants ukrainiens veulent poursuivre le combat et peuvent mobiliser suffisamment de troupes, maintient la guerre en cours, mais ne force pas la décision. Mais s'il est si vain de forcer militairement les troupes russes à se retirer des territoires ukrainiens occupés, tout nouveau sacrifice est inutile et chaque jour qui passe voit les attitudes militaristes et le complexe militaro-industriel gagner en influence, et ce non seulement en Russie et en Ukraine, mais aussi dans les pays qui soutiennent l'Ukraine, y compris la Suisse.

Pour toutes ces raisons, l'assemblée générale du GSsA s'engage aujourd'hui pour un cessez-le-feu immédiat et appelle la politique suisse à s'engager, dans le cadre de ses possibilités diplomatiques, pour l'ouverture la plus rapide possible de négociations dont l'objectif catégorique est un cessez-le-feu sans conditions préalables, afin de mettre un terme aux tueries, aux morts et aux destructions.